

Environnement Six nouvelles ruches sentinelles ont été installées hier sur l'île de Nantes

Les abeilles trouvent refuge en ville

De leur activité de pollinisation dépend 65 % de la diversité de notre alimentation. Près de 240 000 abeilles noires de race bretonne ont emménagé hier sur l'île de Nantes. Réparties dans six ruches (trois situées sur la terrasse de l'immeuble Insula, deux sur le toit du blockhaus DY10 et une dans les nefs des Machines de l'île), ces butineuses auront comme mission d'être des « sentinelles de l'environnement », tout en produisant du miel et de la cire. « Nous sommes confrontés depuis une dizaine d'années à un paradoxe : les abeilles se portent mieux en ville qu'à la campagne. Ici, à l'abri des pesticides, l'abeille ne meurt pas prématurément. En observant la bonne santé de ces sentinelles, on peut donc prouver la dégradation éco-



Les ruches mises en place hier sur le toit de l'immeuble Insula.

logique de nos campagnes », explique Henri Clément, président de l'Union nationale de l'apiculture française. Le taux de mortalité des abeilles vivant à Nantes serait d'environ 8 %, contre 30 % dans le Vignoble ou le pays de Châteaubriant. A l'échelle

nationale, près de 40 % du cheptel aurait disparu en quinze ans. « Si l'Etat reste sans rien faire, notre profession est menacée d'extinction, craint Loïc Leray, président de la Fédération des apiculteurs de Bretagne-Pays de la Loire. Nous ne sommes déjà

plus que quatorze en Loire-Atlantique. Heureusement, des villes comme Nantes ont compris l'enjeu et donnent l'exemple. » A l'image du théâtre Graslin, du Jardin des plantes ou, bientôt, du conseil régional, une trentaine de ruches sont en effet installées sur des sites publics nantais. Une centaine d'autres seraient également entretenues en ville par des apiculteurs amateurs. **Frédéric Brenon**

étude Le conseil régional vient de lancer une étude pionnière en France afin de déterminer scientifiquement quelles sont les causes de la surmortalité des abeilles dans la région. L'enquête doit durer trois ans.